

APRES LA CANDIDATURE DE DOMINIQUE VOYNET

• A QUOI SERT L'ÉCOLOGIE POLITIQUE ? •

par Alain Lipietz, membre de l'équipe de campagne de Dominique Voynet.

Au lendemain des élections régionales de 1992, la maigre cohorte des élus Verts du Nord Pas-de-Calais impose, sans négociation, l'une des siennes, Marie-Christine Blandin, comme la première femme et la première (et unique) écologiste à la Présidence d'un exécutif de région. La gauche alors profondément désunie (jusqu'à l'éclatement de la FEN !) n'avait trouvé d'autre moyen pour barrer la route à la droite que reporter ses voix sur elle. Depuis, en alliance avec le PS, cahotiquement soutenu par le PCF, ralliant des lambeaux de Génération Écologie et des socio-professionnels du «groupe Borloo», neutralisant par la sagesse de ses propositions une partie de la droite, fermement soutenue de l'extérieur par le maire CDS de Roubaix, André Diligent, la Présidente a pu deux fois faire voter son budget, et imposer un plan régional fondé sur la priorité aux transports en commun, aux économies et nouvelles sources d'énergie, à la politique sociale, à la coopération décentralisée...

Une telle aubaine ne risque guère d'advenir, lors de la prochaine élection présidentielle, à la candidature de la Convention Ecologique Politique et Sociale, Dominique Voynet.

Bien qu'elle bénéficie du soutien de la quasi unanimité des anciens chefs de file de l'écologie politique depuis René Dumont, de son parti *Les Verts*, d'une bonne partie des fragments de Génération Écologie, elle ne peut espérer faire beaucoup mieux (3,9%) que les deux anciens candidats qui ont juré sa perte, Brice Lalonde et Antoine Waechter.

Plus qu'à la «victoire» inespérée de Marie Christine Blandin, c'est au rôle du groupe Verts au conseil régional de l'Ile de France qu'il faut penser. Cette fois, c'est à un exécutif de droite, présidé par Michel Giraud, que le petit groupe Verts, a su imposer un Plan régional pas déshonorant en comparaison de celui négocié par ses camarades du Nord/Pas-de-Calais! Le secret n'est pas difficile à percer : la constitution d'une force autonome des deux blocs (droite et gauche), disposant d'une minorité de blocage (la droite ne peut

gouverner sans la neutralité ou du Front National, ou des écologistes). Mais ce rapport de forces ne suffit pas. Les écologistes savent habilement jouer de la *légitimité* de leurs propositions : exigence des habitants d'une mégapole invivable, mauvaise conscience générale face à l'exclusion, engagements de la France au Sommet de la Terre à Rio, etc...

PAS DE STRATÉGIE DU RATISSAGE

Ces expériences dessinent ce que peut et doit être la candidature écologiste.

Pas une candidature de témoignage. Dominique Voynet aura bien sûr à convaincre encore et toujours, vingt ans après que son père spirituel, René Dumont, eût jeté les premiers pavés dans la mare productiviste. Les écla-boussures d'alors sont devenues un vernis vert qui recouvre les discours de tous les autres partis. Faire entrer ce discours dans la profondeur des esprits, creuser le sillon, est bien sûr la première tâche d'une candidature aussi médiatisée, pour un courant idéologique émergeant à contre-courant du planisme industrialiste des "30 Glorieuses", comme du libéralisme d'aujourd'hui. «On ne conquiert la majorité politique qu'après avoir conquis la majorité culturelle» disait Gramsci. Mais le déchirement de la planète entre nantis et exclus, la souillure de la planète par la crise écologique globale, ne peuvent plus attendre. La Conférence de Rio a enregistré le message écologiste ; il faut à présent passer aux actes.

Pas une candidature vassale. Le rôle de «rabatteur» sur les flancs d'un «camp progressiste» déterminé à l'avance n'a aucun intérêt quand c'est la direction même du progrès qu'il s'agit de redéfinir.

Certes, les écologistes sont par nature plus proches du «parti du changement» que de celui de l'ordre. Si la gauche et la droite furent et restent aussi réticents à défendre l'environnement contre les délires productivistes, ils peuvent l'un et l'autre y être contraints par une minorité de blocage

suffisante ; il est certes vrai que les solutions proposées par les écologistes à la crise économique et sociale (par le partage du travail et des richesses), ainsi que leurs exigences anti-racistes et démocratiques sont plutôt en résonance avec de vieilles traditions démocrates et socialistes. Certes..., mais combien oubliées, ces traditions! et combien reniées par la gauche au pouvoir, par son ministre des finances Jacques Delors, par le Président de la Commission de Bruxelles qui orchestra l'Acte Unique et le Traité de Maastricht !.

La stratégie du ratissage sur les franges (Noël Mamère qui soutient Bernard Tapie qui soutient la gauche) n'a donc aucune chance d'aboutir. Même si elle avait permis d'élargir la base de Jacques Delors au premier tour, elle ne lui aurait pas assuré d'appoint au second tour.

Quant à la droite, elle vient de montrer qu'un simple recul électoral des écologistes (en 1993-94) suffisait à lui faire oublier ses velléités purement environnementales.

PROPOSER UN CONTRAT

La seule stratégie *jouable* et utile pour l'écologie politique est *la stratégie contractuelle*. Il s'agit de porter sur la scène politique les exigences de la société, de la planète, des générations futures, exigences qu'ignorent les autres partis. *Ecouter* et *convaincre* pour *rassembler* d'abord une force politique *autonome*, puis *négoier* avec d'autres forces la reprise en compte d'une partie au moins de ces *exigences*.

Les écologistes ont suffisamment affirmé leur indépendance. Il s'agit aujourd'hui, non seulement de ne pas «dépendre», mais de se proposer et donc de proposer aux autres ses propres normes : tel est le sens de «l'autonomie». Ils n'y parviendront pas tous seuls avant longtemps, sans doute jamais. Mais, du rapport de force autonome qu'ils auront su construire, dépendra la couleur (et la vigueur) du «camp du progrès humain» avec lequel ils passeront contrat.